

N° 52 – OCTOBRE 2011

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### MAINTIEN À DOMICILE, RÉSULTATS 2010

A la fin 2010, quelque 10 300 personnes ont bénéficié des prestations de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et environ 500 personnes ont fait appel à la Coopérative de soins infirmiers (CSI).

Par ailleurs, près de 400 personnes ont fréquenté des foyers de jour tandis que 1 300 personnes sont locataires dans des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA).

La majorité des bénéficiaires des structures de maintien à domicile sont naturellement des personnes âgées.

Cependant, parmi la population résidante du canton, 25 % des personnes âgées de 80 ans ou plus recourent aux services de la FSASD ou de la CSI et 14 % résident en EMS. Par conséquent, environ 60 % de la population de 80 ans ou plus vivent à domicile de façon indépendante et/ou bénéficient d'autres formes de soutien (activité en foyer de jour, résidence dans un logement avec un encadrement social, prise en charge par l'entourage, etc.).

### BÉNÉFICIAIRES OU LOCATAIRES, SELON LE TYPE DE STRUCTURE, EN 2010

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

CANTON DE GENÈVE

	Bénéficiaires ou locataires	Part des femmes, en %	Part des personnes âgées de 80 ans ou plus, en %
Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)	10 285	70,9	49,4
Coopérative de soins infirmiers (CSI)	536	64,2	39,2
Foyers de jour	353	68,8	58,1
Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées	1 270	68,0	47,3

Source : FSASD - CSI - Direction générale de la santé

## INFRASTRUCTURE

### Aide et soins à domicile

Dans le canton de Genève, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Les différents types de prestations concernent l'aide pratique (entretien du ménage et du linge, grands nettoyages, courses, accompagnement chez le médecin, etc.), les soins (soins infirmiers, soins de base et ergothérapie), les repas (livraison de repas à domicile, conseils en diététique) et la sécurité (installation d'appareils de sécurité et de systèmes de signalisation lumineuse reliés au téléphone, mise à disposition de bracelets émetteurs).

En étroite collaboration avec les partenaires du réseau socio-sanitaire genevois, la Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe, quant à elle, des infirmières indépendantes intervenant à domicile.

D'autres institutions privées fournissent de l'aide et des soins à domicile dans le canton. Les données les concernant ne sont pas disponibles. Cependant, cette lacune sera comblée dès 2012 grâce à la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (cf. encadré *Prochainement*).

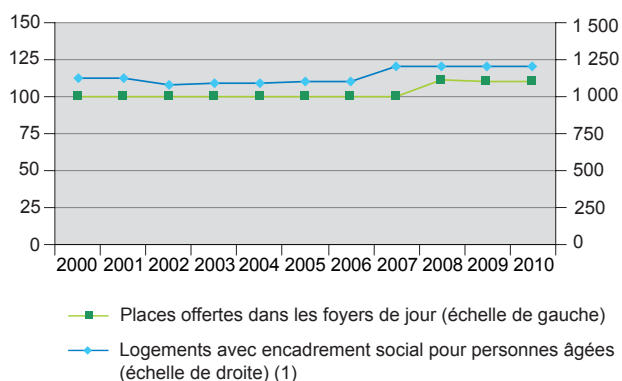
### Foyers de jour

Les foyers de jour sont des lieux de vie sécurisants qui accueillent des personnes âgées. Leur mission est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Leur activité vise, entre autres, à maintenir ou développer l'indépendance dans la vie quotidienne, et à rompre l'isolement.

Les personnes âgées sont admises dans les foyers de jour généralistes en fonction de leur commune de domicile. Foyers spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée, le Relais Dumas et le Pavillon de la Rive (foyer de jour/nuit) desservent, eux, tout le canton.

Offrant 100 places d'accueil jusqu'en 2007, les foyers de jour en proposent 110 en 2010. Elles sont réparties dans 8 foyers de jour, dont un foyer qui accueille également des personnes la nuit.

Places dans les foyers de jour et logements dans les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées, depuis 2000  
Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Situation au 31 décembre

Source : Direction générale de la santé / FSASD

### Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)

Les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA; anciennement désignés D2) abritent des logements indépendants pour les personnes âgées qui en sont locataires à part entière, ainsi que des locaux communs disponibles pour différentes activités d'animation. Les prestations suivantes y sont notamment proposées : aide sociale, intendance, animation, permanence nocturne.

Le canton de Genève compte 19 IEPA dans lesquels la FSASD assure un encadrement. Stable depuis 2007, le nombre de logements s'élève à 1 202 à la fin 2010.

En plus des IEPA dénombrés ici, il existe une douzaine d'autres immeubles destinés principalement aux personnes âgées, et dont certains offrent l'une ou l'autre des prestations mentionnées ci-dessus. Les données les concernant ne sont pas disponibles à ce jour.

## BÉNÉFICIAIRES

### Plus de 16 000 personnes suivies durant l'année par la FSASD

Durant l'année 2010, 16 351 personnes ont bénéficié des services de la **FSASD**.

Parmi les 10 285 personnes dénombrées au 31 décembre 2010, 71 % sont des femmes. Presque la moitié (49 %) du total des bénéficiaires sont âgés de 80 ans ou plus. Par rapport à 2000, cette catégorie de bénéficiaires est en hausse de 12 %, une croissance nettement moins forte que celle de l'ensemble de la population résidente de 80 ans ou plus (+ 32 %).

La majorité (57 %) des personnes suivies par la FSASD durant l'année ont bénéficié d'une seule prestation parmi les quatre catégories retenues par la statistique (aide, soins, repas, sécurité), 24 % ont reçu deux prestations, 14 % trois prestations et 5 % quatre prestations.

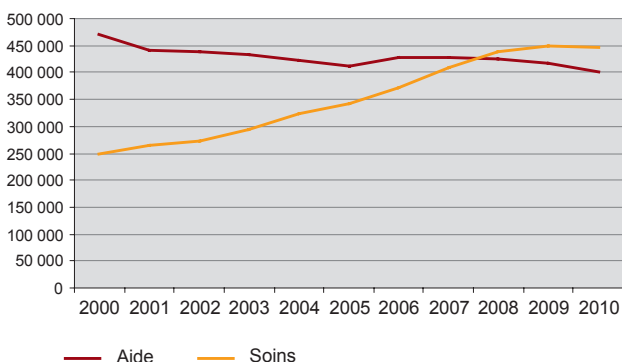
La FSASD a prodigué 446 931 heures de soins en 2010, un volume en augmentation de 79 % par rapport à 2000. Le nombre annuel moyen d'heures de soins par personne progresse aussi fortement, et s'élève à 42 heures (29 heures en 2000). La FSASD a, par ailleurs, fourni 401 334 heures d'aide pratique, un nombre en repli de 15 % par rapport à 2000. Le nombre de repas livrés s'élève à 416 663 (en 2000 : 363 569) pour près de 4 300 bénéficiaires soit, en moyenne, 98 repas par personne.

De son côté, la **CSI** a suivi 1 241 personnes durant 2010. Parmi les 536 personnes de la CSI enregistrées à la fin de cette année-là, 64 % sont des femmes et, dans l'ensemble, quatre bénéficiaires sur dix (39 %) sont âgés de 80 ans ou plus.

Le nombre d'heures de prestations pour les soins à domicile durant l'année se fixe à 33 981 heures (+ 60 % par rapport à 2000).

La CSI et la FSASD faisant l'objet d'un relevé distinct, les personnes bénéficiant simultanément de prestations des deux structures ne peuvent pas être dénombrées.

Heures de prestations de la FSASD, depuis 2000  
Totaux annuels, en heures Canton de Genève



Source : FSASD

A la fin 2010, parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 14 % résident en EMS, 25 % recourent aux services de la Fondation d'aide et de soins à domicile (FSASD) ou de la Coopérative de soins infirmiers (CSI). Par conséquent, environ 60 % vivent à domicile de façon indépendante et/ou bénéficient d'autres formes de soutien (activité en foyer de jour, résidence dans un logement avec un encadrement social, prise en charge par l'entourage, etc.).

### Environ 350 personnes fréquentent des foyers de jour à la fin 2010...

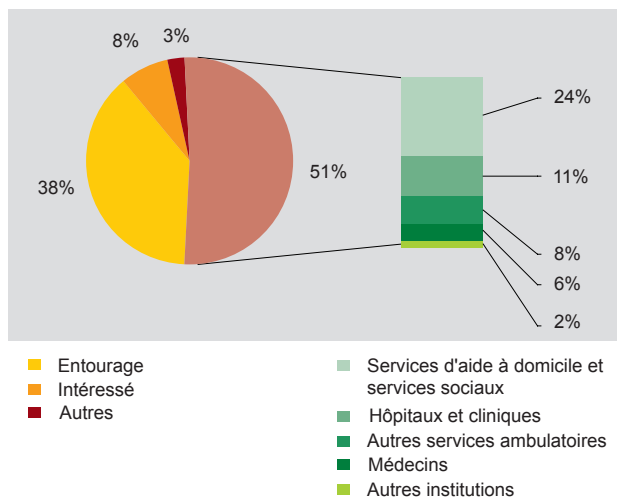
Parmi les 353 personnes inscrites à la fin décembre dans les huit **foyers de jour** du canton, 58 % ont 80 ans ou plus – soit 1 % de la population résidente du canton –, et 69 % de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes. La moitié de la clientèle (51 %) vit seule.

Pour les sept foyers qui accueillent des personnes uniquement pendant la journée, le nombre total de journées réalisées durant l'année est de 21 171. Le taux d'occupation s'élève à 84 % pour ces foyers-là.

La majorité des personnes (54 %) ne fréquentent leur foyer de jour qu'une fois par semaine, et elles ne sont que 11 % à s'y rendre au moins trois fois par semaine. Cette observation est à mettre en relation avec la demande soutenue de places en foyer de jour, la plupart des foyers limitant la fréquentation hebdomadaire à un ou deux jours, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes possible.

Le réseau institutionnel (services d'aide à domicile et services sociaux, hôpitaux et cliniques, etc.) est à l'origine de la moitié (51 %) des 249 nouvelles admissions de l'année 2010. Dans 38 % des cas, la demande d'inscription provient de l'entourage de la personne âgée. Seuls 8 % des demandeurs ont pris eux-mêmes l'initiative de s'inscrire.

Personnes entrées dans un foyer de jour, selon la provenance, en 2010  
En % Canton de Genève



Source : Direction générale de la santé

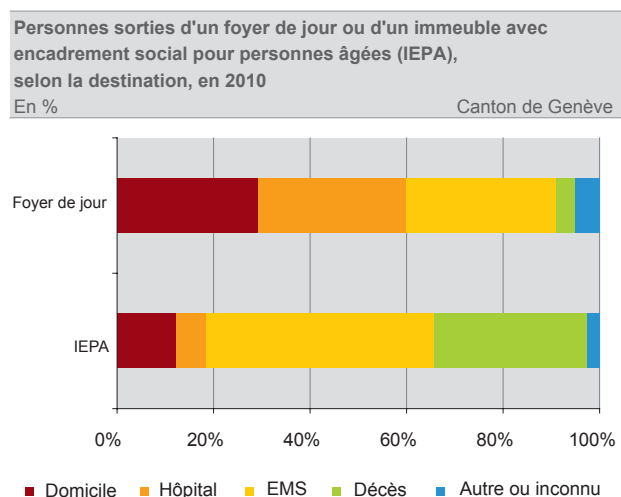
Les foyers de jour comptabilisent 235 sorties en 2010. Elles sont principalement imputables à une dégradation de l'état de santé des personnes : 31 % des sortants sont pris en charge en milieu hospitalier, 31 % sont placés en établissement médico-social (EMS) et 4 % sont décédés.

### ... et 1 270 personnes logent dans des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Parmi les 1 270 locataires recensés à la fin 2010 dans un **immeuble avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)**, 68 % sont des femmes et, au total, 47 % des locataires sont âgés de 80 ans ou plus. Ainsi, 3 % de la population du canton âgée de 80 ans ou plus vit dans ce type de structure. Huit locataires sur dix y vivent seuls.

Par ailleurs, 36 % des locataires sont au bénéfice d'aide de ménage et 37 % reçoivent des soins dispensés par la FSASD. En outre, 95 % des locataires sont équipés d'un appareil de sécurité relié à la centrale d'appels de la FSASD.

Durant l'année 2010, 151 nouveaux locataires ont été accueillis et 146 ont quitté leur logement. Les causes de sortie les plus fréquentes sont le placement en EMS (47 %) et le décès du locataire (32 %). La durée moyenne de séjour est de 6,7 ans.



Source : Direction générale de la santé / FSASD

## EMPLOI

La **FSASD** emploie 1 866 personnes (dont 85 % de femmes) à la fin 2010, ce qui correspond à 1 391 postes en équivalent plein temps (EPT). Ces postes se répartissent entre le secteur des soins (55 %), les professions sociales (34 %) et les postes administratifs (11 %). Par ailleurs, 50 infirmières de la **CSI** sont actives dans les soins à domicile en 2010.

Les **foyers de jour** genevois disposent de 40 postes en équivalent plein temps (EPT), dont 76 % sont occupés par du personnel des soins, paramédical et social. La part des postes administratifs est réduite, car une partie des tâches administratives est assurée par les organismes gestionnaires des foyers et n'est pas comptabilisée comme postes directement affectés aux foyers eux-mêmes.

Employé par des institutions diverses, le personnel des **immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)** n'est pas explicitement dénombré. Il relève toutefois des catégories suivantes :

- personnel lié par un contrat de travail à la fondation propriétaire de l'immeuble (essentiellement du personnel administratif et technique);
- personnel d'encadrement social, employé principalement par la FSASD et directement rattaché aux immeubles (gérants et intendants sociaux, aides de salle à manger et permanents nocturnes);<sup>1</sup>
- personnel extérieur venant prodiguer de l'aide ou/et des soins à domicile aux locataires, qui est comptabilisé dans l'institution ou le service qui l'emploie (FSASD, CSI, etc.).

## FINANCES

En 2010, les charges d'exploitation de la **FSASD** s'élèvent à 180,9 millions de francs, dont 90 % sont des charges de personnel. Les charges totales correspondent à un montant de 11 000 francs par personne suivie durant l'année. Les indemnités cantonales s'élèvent à 120,6 millions de francs; elles représentent 67 % des produits d'exploitation. La participation financière des bénéficiaires se fixe à 49,6 millions de francs, soit un peu plus de 3 000 francs par personne suivie. La contribution relative de ces dernières dans le total des produits a gagné en importance au cours des dernières années (23 % des produits d'exploitation en 2000, 27 % en 2010).

Les charges d'exploitation des foyers de jour se fixent à 6,0 millions, dont 81 % correspondent à des charges de personnel. Les produits d'exploitation s'élèvent aussi à 6,4 millions de francs. Plus de 70 % des produits d'exploitation proviennent du canton.

Les charges d'exploitation des **immeubles avec encadrement social (IEPA)** atteignent 12,2 millions de francs en 2010. Les produits d'exploitation, constitués à 88 % des loyers, s'élèvent à 12,5 millions de francs.

<sup>1</sup> Parmi les 1 391 postes de la FSASD, 59 postes sont affectés aux IEPA.

## PROCHAINEMENT

A l'échelon suisse, une enquête est menée chaque année auprès des organisations œuvrant dans le domaine de l'aide et des soins à domicile (SPITEX). Conduite entre 1997 et 2007 par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la statistique est produite depuis 2008 (relevé des données 2007) par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et gérée par l'OCSTAT à Genève. Les structures couvertes sont les organisations de droit privé à but non lucratif et de droit public. Depuis 2011, les organisations de droit privé à but lucratif, ainsi que des infirmiers et infirmières indépendants/es ont l'obligation de participer à cette statistique. Les résultats 2010, établis pour le canton de Genève, seront disponibles et publiés en 2012.

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Les données relatives à l'**aide et soins à domicile** proviennent de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de la Coopérative de soins infirmiers (CSI).

Les données de la **CSI** sont enregistrées séparément de celles de la FSASD. De ce fait, il n'est pas possible de connaître la part des personnes faisant appel de manière simultanée aux prestations de ces deux organismes.

Les données relatives **aux foyers de jour** proviennent des tableaux de bord de la Direction générale de la santé (DGS).

Les données relatives aux **immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)** concernant l'infrastructure et les locataires proviennent des tableaux de bord de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Les comptes des immeubles, quant à eux, émanent directement des entités propriétaires (communes ou fondations immobilières).

En plus des 19 IEPA recensés, il existe une douzaine d'autres immeubles destinés principalement aux personnes âgées, et dont certains possèdent l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées ci-dessus. Leurs données ne sont pas disponibles à ce jour.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine du maintien à domicile peuvent être consultés sur le site Internet :

[http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14\\_02\\_3/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/apercu.asp)